



REVÊTEMENTS DE SOL CAOUTCHOUC POUR L'ÉLEVAGE AGRICOLE



Leur bien-être,
votre sérénité



www.ids-france.net



Nous sommes certifiés conformes à la norme ISO 9001.

La direction réitère son engagement à mettre en place les ressources nécessaires pour continuer à améliorer la satisfaction de sa clientèle et la compétitivité de l'entreprise, tout en s'assurant du respect de la sécurité de chacun et de l'environnement. Notre société travaille avec les instances de certification ou de normalisation (type LNE, IANESCO, LABORATOIRE POURQUERY...).



ID Group / IDS est membre adhérent BSCI / FTA et s'engage à respecter les principes du Code de conduite BSCI (respect du droit du travail, éthique dans les affaires, non-recours au travail des enfants, non-discrimination, protection de l'environnement...).

IDS : spécialiste en revêtements de sol

Depuis plus de 20 ans, la société IDS est spécialisée dans les revêtements de sol en caoutchouc. Elle a su développer de nombreux produits pour le domaine agricole et a acquis une grande expérience dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment.

Des produits adaptés à chaque utilisation

Les bovins restent de plus en plus longtemps dans les bâtiments. C'est pourquoi IDS a mis au point des tapis très élaborés, pour chaque zone de l'étable, avec des caractéristiques bien précises afin d'être toujours le plus performant.

Des produits de qualité

Les tapis étant soumis à de grandes contraintes lors de leur utilisation, IDS s'engage à vous fournir des produits de qualité, testés et bénéficiant de garanties.

Des notices de montage sont fournies avec les bons de livraison. Elles sont aussi disponibles en téléchargement sur notre site Internet ou sur simple demande auprès de notre service commercial.

Ces notices sont à respecter pour toute installation. La garantie de nos produits est exclue en cas de non-respect des instructions des notices de montage.



Notices



Stock important



Fabrication caoutchouc

Les produits IDS sont principalement composés de caoutchouc. Cette matière naturelle est produite à partir du latex sécrété par un arbre : l'hévéa. Le caoutchouc est utilisé sous deux formes :

Caoutchouc naturel non recyclé :

Le caoutchouc naturel est le produit issu directement de la transformation du latex. Il est très résistant à l'abrasion et reste souple même en cas de gel ou d'exposition prolongée aux U.V. L'ajout d'additifs lors du processus de fabrication permet d'obtenir des caoutchoucs particulièrement résistants aux huiles (caoutchouc nitrile) ou plus spécifiquement et sur demande; des caoutchoucs classés au feu, ou des coloris spécifiques.

Mélange caoutchouc naturel non recyclé / caoutchouc naturel recyclé :

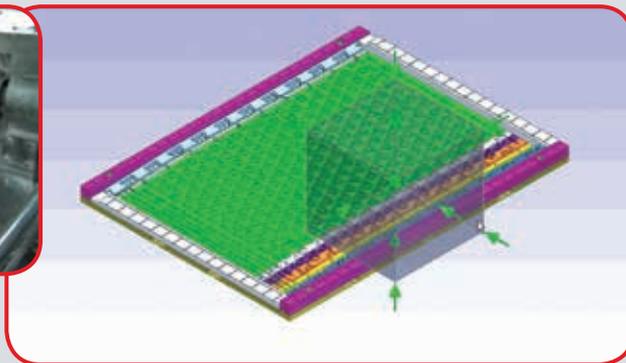
Le caoutchouc naturel peut également être mélangé à du caoutchouc recyclé afin de réduire son coût. Les caractéristiques techniques de ce mélange sont moins performantes que celles du caoutchouc non recyclé. Les rouleaux de caoutchouc recyclé sont quant à eux composés d'un mélange de granulats de caoutchouc liés par un élastomère polyuréthane. Les granulats de caoutchouc proviennent principalement du processus de recyclage. Le caoutchouc recyclé est tout à fait adapté pour les revêtements de sol collés et les caillebotis. Ils sont antidérapants, robustes et isolent du froid et du bruit.



Récolte du latex d'hévéa



IDS sélectionne les matières les plus nobles comme le caoutchouc naturel pour réaliser des mélanges spécialement étudiés pour une utilisation en milieu agricole.



De la formulation de la recette à la finition en passant par l'extrusion, le moulage et le calandrage, IDS maîtrise tous les procédés de transformation du caoutchouc grâce à des lignes de production performantes.



Les moules IDS sont modélisés en 3 dimensions. Le département recherche et développement ID GROUP travaille en permanence à l'élaboration de nouveaux produits.

Sommaire



Pages 6 à 14

Zone couchage

Zone circulation

Pages 15 à 17



Pages 16 à 21

Zone salle de traite

Bétaillère

Pages 22 à 24



Pages 24 à 25

Porc

Divers

Pages 25 à 29



Disposition

Logettes

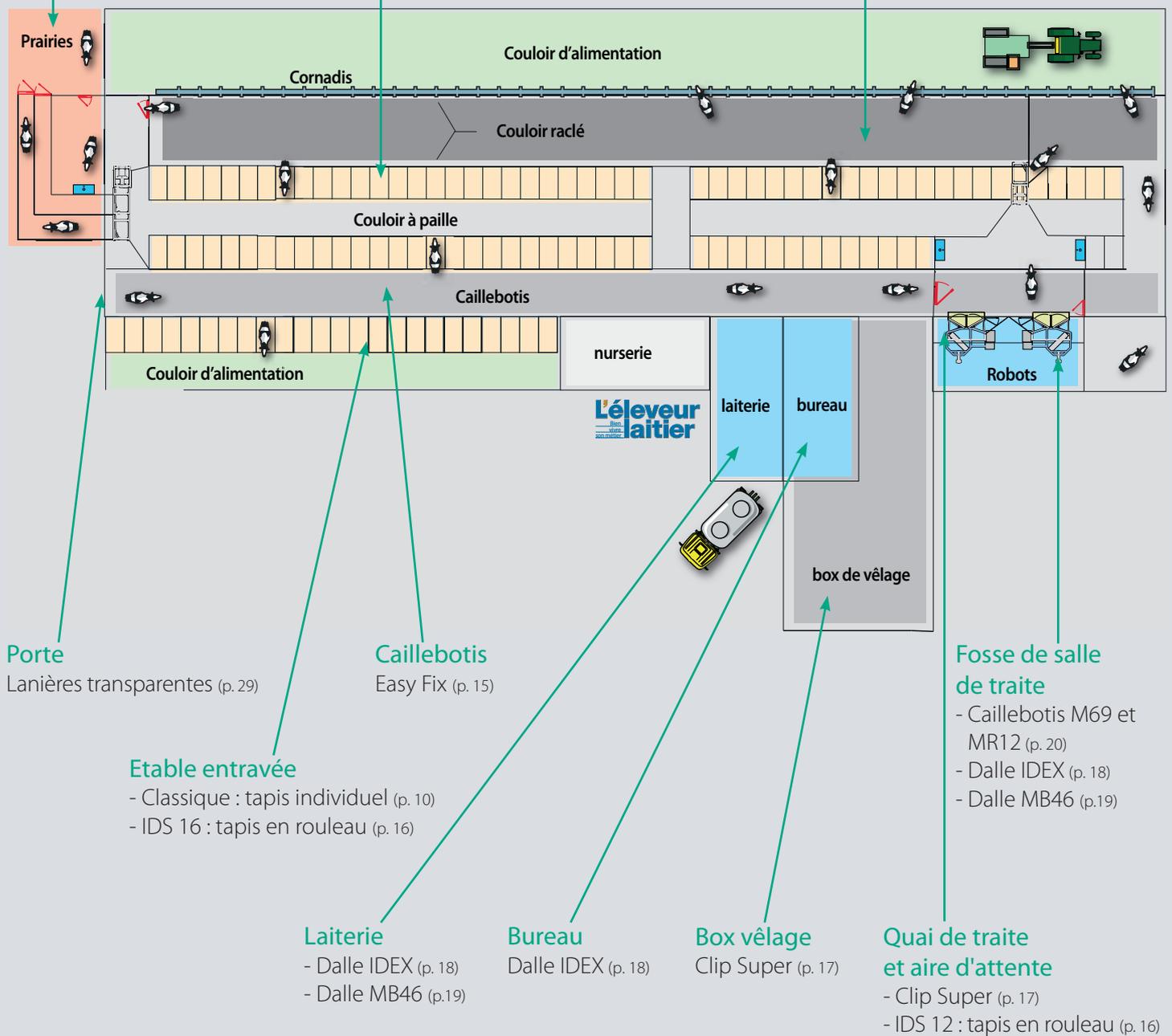
- Quiéta : tapis individuel (p.6)
- Quiéta rouleau (p.7)
- Séréna : tapis individuel (p.8)
- Quiéta + : matelas individuel (p.9)
- Classique : matelas individuel (p.10)
- Matelas IDS (p.11)
- Matelas Natura (p.12)
- Matelas Florida (p.13)

Chemin extérieur

Dalles IDS Green (p. 26)

Couloir raclé

- Clip Super (p. 17)
- IDS 16 : tapis en rouleau (p. 16)



Porte

Lanières transparentes (p. 29)

Caillebotis

Easy Fix (p. 15)

Etable entravée

- Classique : tapis individuel (p. 10)
- IDS 16 : tapis en rouleau (p. 16)

Laiterie

- Dalle IDEX (p. 18)
- Dalle MB46 (p.19)

Bureau

Dalle IDEX (p. 18)

Box vêlage

Clip Super (p. 17)

Quai de traite et aire d'attente

- Clip Super (p. 17)
- IDS 12 : tapis en rouleau (p. 16)

Fosse de salle de traite

- Caillebotis M69 et MR12 (p. 20)
- Dalle IDEX (p. 18)
- Dalle MB46 (p.19)

Tapis de logettes individuel ultra robuste

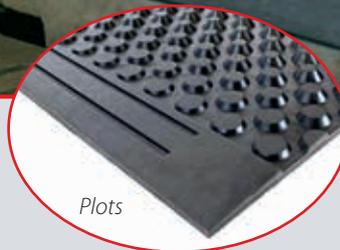
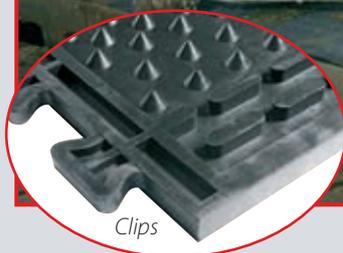
Confort

- Souplesse de couchage inégalable : répartition appropriée de plots caoutchouc en face inférieure
- Souplesse mesurée par le DLG de 15,8 mm (sous un poids de 200 kg appliqué à un cylindre de 120 mm)



Sécurité

- Face supérieure martelée antidérapante : moins de blessures, moins de stress, meilleur bien-être et rendement plus élevé de l'animal



Hygiène, entretien facile

- 100 % caoutchouc naturel : étanchéité parfaite
- Pente intégrée à l'arrière du tapis permettant l'écoulement des jus
- Lavage haute pression

Simple d'installation

- Tapis adaptables à tous types de logettes
- Tapis clipsables entre eux avec système exclusif IDS
- Emplacement des fixations (3 chevilles à l'avant du tapis)



Fiable, économique

- Haute résistance à l'écrasement
- Réduction des coûts d'entretien, de la consommation de paille et du temps de nettoyage

**Nouveauté :
pente de 40 cm**

Garantie
10 ans

100%
CAOUTCHOU
NATUREL



Notice

Fixation

- Chevilles à frapper 8x80 mm avec vis A2 + rondelle inox (prévoir 3 vis par place)

Référence	Largeur utile	Longueur	Épaisseur	Poids de la plaque
QUIETA1100CLIP	1100 mm	1850 mm	30 mm	44 kg
QUIETA1150CLIP	1150 mm	1850 mm	30 mm	46 kg
QUIETA1200CLIP	1200 mm	1850 mm	30 mm	50 kg
QUIETA1250CLIP	1250 mm	1850 mm	30 mm	52 kg
QUIETA1100DROIT	1100 mm	1850 mm	30 mm	38 kg
QUIETA1150DROIT	1150 mm	1850 mm	30 mm	45 kg
QUIETA1200DROIT	1200 mm	1850 mm	30 mm	47 kg
QUIETA1250DROIT	1250 mm	1850 mm	30 mm	50 kg
QUIETA1300DROIT PROFIL T QUIETA	1300 mm	1850 mm	30 mm	54 kg

Confort

- Souplesse de couchage inégalable : répartition appropriée de plots caoutchouc en face inférieure
- Souplesse mesurée par le DLG de 15,8 mm (sous un poids de 200 kg appliqué à un cylindre de 120 mm)

Sécurité

- Face supérieure martelée antidérapante : moins de blessures, moins de stress, meilleur bien-être et rendement plus élevé de l'animal



Hygiène, entretien facile

- 100 % caoutchouc naturel : étanchéité parfaite
- Pente intégrée à l'arrière du tapis permettant l'écoulement des jus
- Lavage haute pression

Simple d'installation

- Tapis adaptables à tous types de logettes

Fiable, économique

- Haute résistance à l'écrasement
- Réduction des coûts d'entretien, de la consommation de paille et du temps de nettoyage

Fixation

- Chevilles à frapper 8 x 80 mm avec vis A2 + rondelle inox (prévoir 3 vis par place)



**Nouveauté :
pente de 40 cm**

**Existe en 1,48 m
spécial génisses**



Référence	Largeur utile	Longueur	Epaisseur	Poids
QUIETAROULEAU	1480 mm	Maxi 30 m	30 mm	17,40 kg/m ²
QUIETAROULEAU	1750 mm	Maxi 30 m	30 mm	17,40 kg/m ²
QUIETAROULEAU	1800 mm	Maxi 30 m	30 mm	17,40 kg/m ²
QUIETAROULEAU	1850 mm	Maxi 30 m	30 mm	20 kg/m ²
PROFIL T QUIETA	1850 mm	-	-	4 kg/pc

Garantie
10 ans

100%
CAOUT
CHOUC
NATUREL



Notice

Tapis de logette avec pente intégrée

Confort

- Son épaisseur importante (5 cm) et ses plots de conception unique procurent un excellent confort

Sécurité

- Face supérieure martelée
- Souplesse évitant les blessures et favorisant la productivité de l'animal

Hygiène, entretien facile

- 100 % caoutchouc naturel.
- Pente intégrée sur les 50 cm permettant l'écoulement des jus
- Lavage haute pression

Simple d'installation

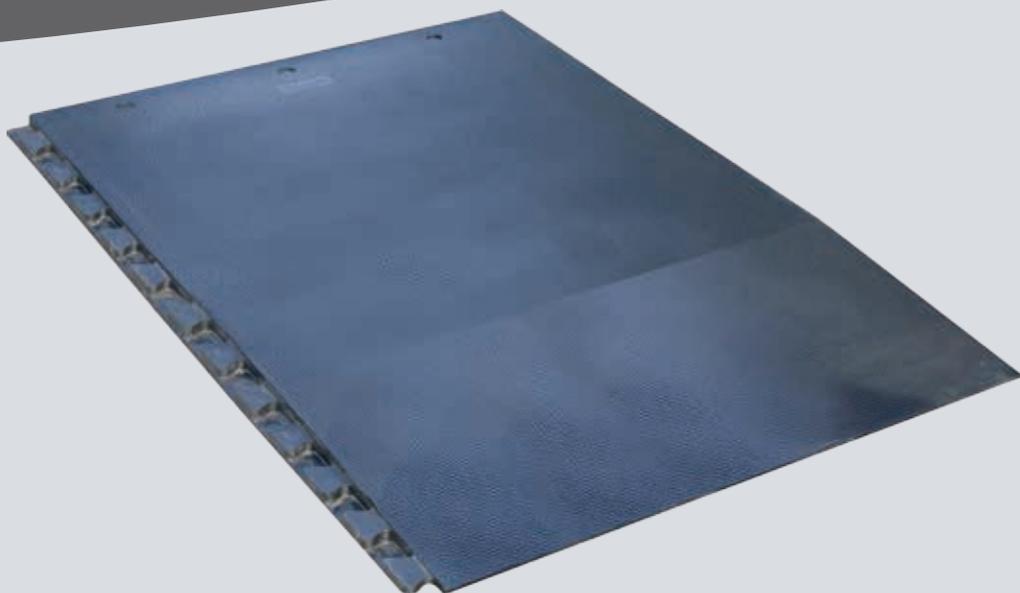
- Tapis clipsables entre eux avec système exclusif IDS
- Emplacement des fixations (3 chevilles à l'avant du tapis)

Fiable, économique

- Haute résistance à l'écrasement.
- Réduction des coûts d'entretien, de la consommation de paille et du temps de nettoyage.

Fixation

- Chevilles à frapper 8 x 100 mm avec vis A2 + rondelle inox (prévoir 3 vis par place)



Face inférieure



Notice

Référence	Largeur utile	Longueur	Epaisseur	Poids de la plaque
SERENA1150	1150 mm	1800 mm	50 mm	75 kg
SERENA1200	1200 mm	1800 mm	50 mm	68 kg
SERENA1250	1250 mm	1800 mm	50 mm	68 kg
SERENA1300	1300 mm	1800 mm	50 mm	83 kg
PROFIL T SERENA				

Références disponibles avec bords droits sur demande



Confort

- Très grande souplesse de couchage grâce à son épaisse mousse 100 % latex
- Souplesse mesurée par le DLG de 32 mm (sous un poids de 200 kg appliqué à un cylindre de 120 mm)

Sécurité

- Face supérieure martelée antidérapante
- Souplesse évitant le phénomène de blessures aux jarrets

Hygiène, entretien facile

- Mousse fermée dans un ensemble caoutchouc étanche
- Pente intégrée à l'arrière permettant l'écoulement des jus
- Nettoyage laveur haute pression

Simple d'installation

- Ensemble partie supérieure + mousse + couvercle assemblé en usine
- Tapis clipsables entre eux avec système exclusif IDS
- Emplacement des fixations (3 chevilles à l'avant du tapis)

Fiable, économique

- Haute résistance à l'écrasement grâce à sa mousse latex
- Réduction des coûts d'entretien, de la consommation de paille et du temps de nettoyage
- Matériau à mémoire de forme

Fixation

- Chevilles à frapper 8x 100 mm avec vis A2 + rondelle inox (prévoir 3 vis par place)



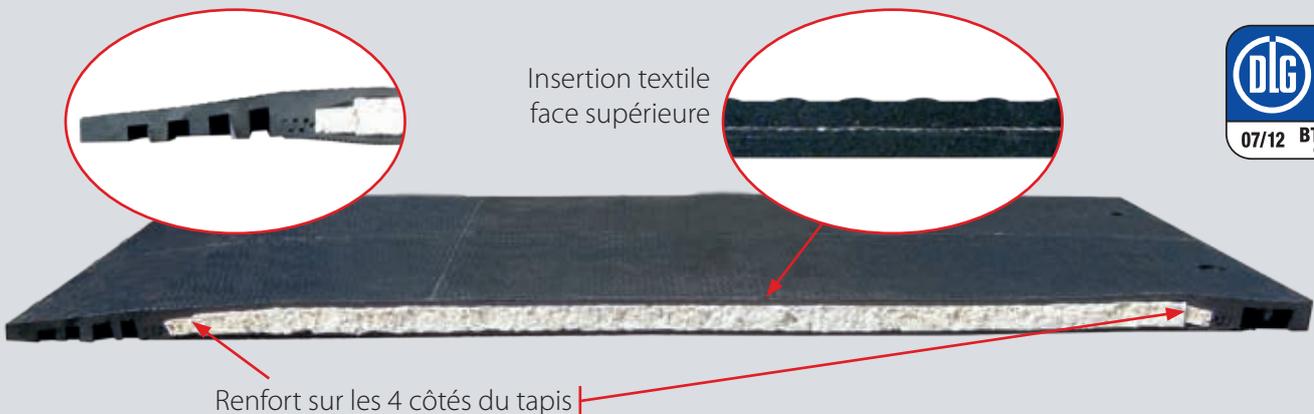
Mousse 100% latex



Le seul matelas du marché livré d'usine complètement étanche



Profil en T pour Quiéta + 1300



Insertion textile face supérieure

Renfort sur les 4 côtés du tapis

Référence	Largeur utile	Longueur	Epaisseur	Poids de la plaque
QUIETA+1150CLIP	1150 mm	1850 mm	50 mm	77 kg
QUIETA+1200CLIP	1200 mm	1850 mm	50 mm	78 kg
QUIETA+1250CLIP	1250 mm	1850 mm	50 mm	81 kg
QUIETA1300DROIT PROFIL T QUIETA+	1300 mm	1850 mm	50 mm	85 kg

Références disponibles avec bords droits sur demande



Notice

Classique

Couchage

Tapis individuel robuste pour étables entravées et logettes

Confort

- Confortable grâce à sa structure en caoutchouc naturel
- Performant pour le couchage ainsi que pour les longs stationnements debout dans le cas d'étable entravée

Sécurité

- Surface supérieure martelée antidérapante
- Facilite le couchage des vaches
- Réduit les risques de blessures

Hygiène, entretien facile

- Lavage haute pression
- Rainures inférieures pour écoulements

Simple d'installation

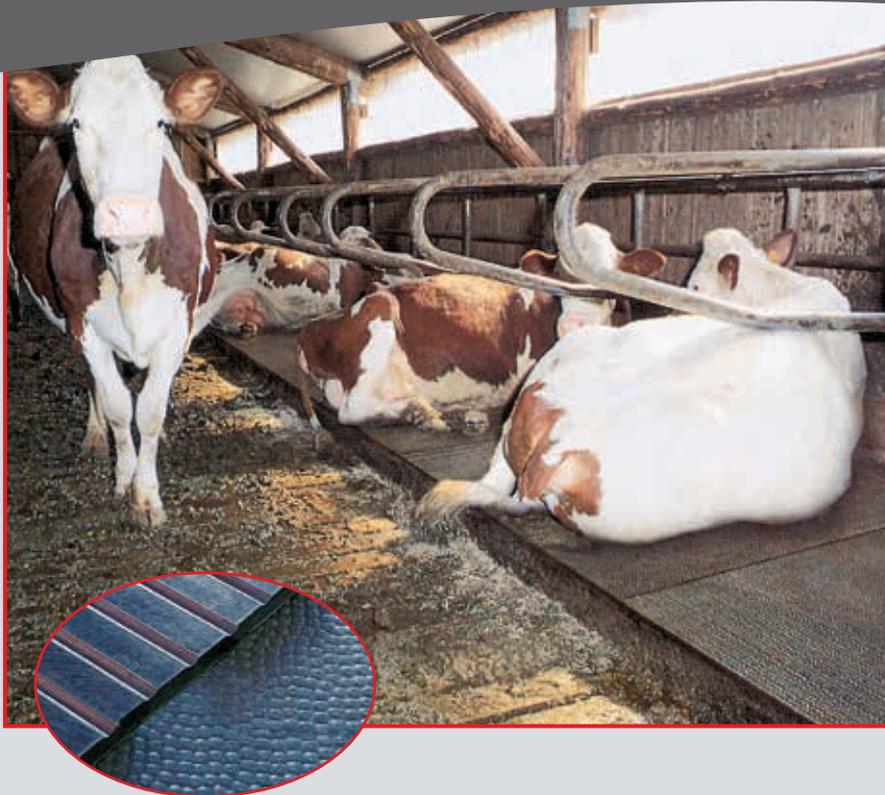
- Tapis adaptable sur tout type de couchage grâce à ses nombreuses dimensions
- Fixation à l'avant par 3 chevilles

Fiable, économique

- Produit très robuste et indéformable
- Réduction des coûts d'entretien, de la consommation de paille et du temps de travail

Fixation

- Chevilles à frapper 8x80 mm avec vis A2 + rondelle inox (prévoir 3 vis par place)



Face inférieure rainurée /
Face supérieure martelée



Quatre côtés bords droits

Largeur	Longueur	Épaisseur	Poids/m ²
100 cm	150 - 165 - 175 - 185 - 200 - 220 cm	17 mm	23 kg/m ²
110 cm	150 - 165 - 175 - 185 - 200 - 220 cm	17 mm	23 kg/m ²
120 cm	150 - 165 - 175 - 185 - 200 - 220 cm	17 mm	23 kg/m ²
125 cm	150 - 165 - 175 - 185 - 200 - 220 cm	17 mm	23 kg/m ²

Possibilité de découpe sur demande

Garantie
10
ans

100%
CAOUT
CHOUC
NATUREL



Notice



Confort

- Grande souplesse de couchage grâce à sa mousse polyuréthane de 45 mm d'épaisseur et de densité 200 kg/m³

Sécurité

- Face supérieure impression toile antidérapante, évite les blessures et facilite le couchage de la vache

Hygiène, entretien facile

- Système en rouleau sans joint
- Étanchéité parfaite grâce à des profils aluminium évitant toute infiltration
- Mousse étanchée par film polyéthylène

Simple d'installation

- Longueur de rouleau à la demande du client
- Notice de montage et accessoires fournis

Fiable, économique

- Mousse à mémoire de forme et toile résistante à l'abrasion
- Réduction des coûts d'entretien, de la consommation de paille et du temps de travail



Arrière



Avant

Face supérieure impression toile
(face inférieure lisse)



Épaisseur 50 mm

Pente intégrée sur 50 cm

Garantie **10 ans**



Notice

Référence	Largeur	Longueur	Épaisseur	Poids/m ²
MATELASIDSAP Avec pente	1,80 m Profondeur de logette nécessaire : 1,90 m	Jusqu'à 60 m	50 mm	Toile : 5,28 kg/m ² Mousse polyuréthane : 10 kg/m ² - 200 kg/m ³
MATELASIDSSP Sans pente	1,80 m Profondeur de logette nécessaire : 1,90 m	Jusqu'à 60 m	50 mm	Toile : 5,28 kg/m ² Mousse polyuréthane : 10 kg/m ² - 200 kg/m ³
IDSHEET Toile caoutchouc seule	2,00 m	Jusqu'à 60 m	4 mm Renforcée avec une insertion textile	Toile : 5,28 kg/m ²

Matelas Natura



Couchage

Matelas de logettes avec mousse latex

Confort

- Le plus confortable des matelas en rouleau avec une mousse 100 % latex de 40 mm d'épaisseur et de densité 220 kg/m³

Sécurité

- Face supérieure impression toile antidérapante, évite les blessures et facilite le couchage de la vache

Hygiène, entretien facile

- Système en rouleau sans joint
- Étanchéité parfaite grâce à des profils aluminium évitant toute infiltration
- Mousse étanchée par film polyéthylène

Simple d'installation

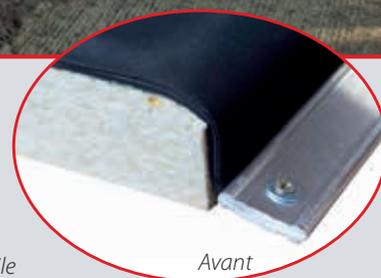
- Longueur de rouleau à la demande du client
- Notice de montage et accessoires fournis

Fiable, économique

- Sous couche 100 % latex
- Réduction des coûts d'entretien, de la consommation de paille et du temps de travail



Arrière



Avant

Face supérieure impression toile
(face inférieure lisse)

Épaisseur
45 mm

Garantie
10
ans



Notice



Référence	Largeur	Longueur	Épaisseur	Poids/m ²
MATELASNATURA	1,80 m Profondeur de logette nécessaire : 1,90 m	Jusqu'à 60 m	45 mm	Toile : 5,28 kg/m ² Sous-couche latex : 11,7 kg/m ² - 220 kg/m ³
IDSSHEET Toile caoutchouc seule	2,00 m	Jusqu'à 60 m	4 mm Renforcée avec une insertion textile	Toile : 5,28 kg/m ²

IDS Stop

Genouillère pour logette

Couchage

Confort et sécurité

- Genouillère 100 % caoutchouc
- Modèle arrondi évitant les risques de blessures
- Hauteur limitée permettant aux vaches de déplier leurs pattes avant
- Prévoir 8 chevilles par genouillère

Fixation

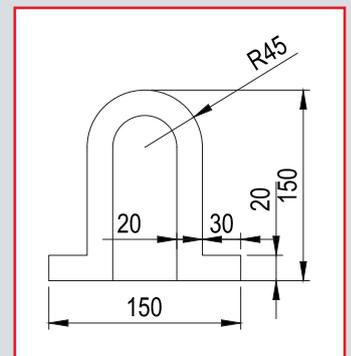
- Chevilles à frapper 8x80 mm avec vis A2 + rondelle inox (prévoir 8 vis par genouillère)



Obligation de pose :
positionner un chevron
fixé au sol (non fourni)
et fixer la genouillère dessus
avec les 8 chevilles



Notice



Référence	Largeur utile	Longueur	Epaisseur	Hauteur	Poids de la plaque
IDS STOP	150 mm	1,14 - 1,20 m	20 mm	150 mm	Environ 13 kg/pièce

Sangle genouillère

Sangle pour logettes

Couchage

Confort et sécurité

- Sangle sur mesure bloquant les vaches à l'avant de la logette
- Pas de risque de blessures sur les articulations
- Possibilité pour la vache de déplier sa patte



Sangle



Cliquet

Conseil : pour une durée de vie optimale, bien protéger les sangles de tout frottement avec des pièces métalliques ou en béton

Référence	Largeur	Longueur	Résistance
Sangle PU 75 mm	75 mm	Sur mesure	9 tonnes
Sangle tendeur 75 mm	75 mm	50 cm	9 tonnes

Couleur selon arrivage

Confort et sécurité

- Face supérieure martelée antidérapante
- Evite les chutes des vaches et favorise l'expression des chaleurs
- Permet une meilleure circulation des animaux

Hygiène, entretien facile

- Profil supérieur en pente pour améliorer le drainage
- Compatible avec racleurs

Simple d'installation

- Plots de fixation fournis avec le tapis
- Nombreuses dimensions possibles

Fiable, économique

- Durée de vie très longue, garantie 5 ans
- Meilleur rendement et baisse des frais vétérinaires dûs aux chutes sur les bétons

Devis sur demande

Garantie
5
ans



Notice



Spécial veaux*



* Dimensions sur mesure

IDS 12 / IDS 16

Circulation

Salle de traite

Rouleau pour circulation des animaux en couloir
raclé, salle de traite et aire d'attente

Confort et sécurité

- Souple et surface supérieure martelée antidérapante
- Limite les risques de chute et le stress des animaux

Hygiène, entretien facile

- Compatible avec de nombreux modèles de racleurs
- Nettoyage possible avec nettoyeur haute pression
- Résiste à la plupart des agents d'entretien

Simple d'installation

- Pose sans joint
- Peu de fixations
- Notice de montage fournie à respecter

Fiable, économique

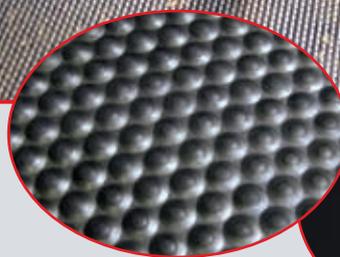
- Très résistant à l'abrasion
- Réduction des frais vétérinaires dus aux chutes, meilleure expression des chaleurs
- Toile incorporée

Fixation

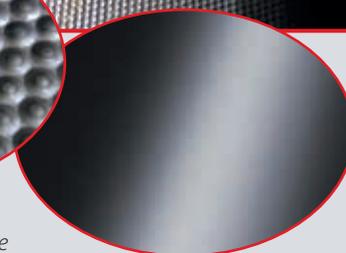
- Pointes acier 6,2/6,5 x 60



Couloir raclé :
IDS 16



Face supérieure
avec nouveau martelage



Face inférieure lisse

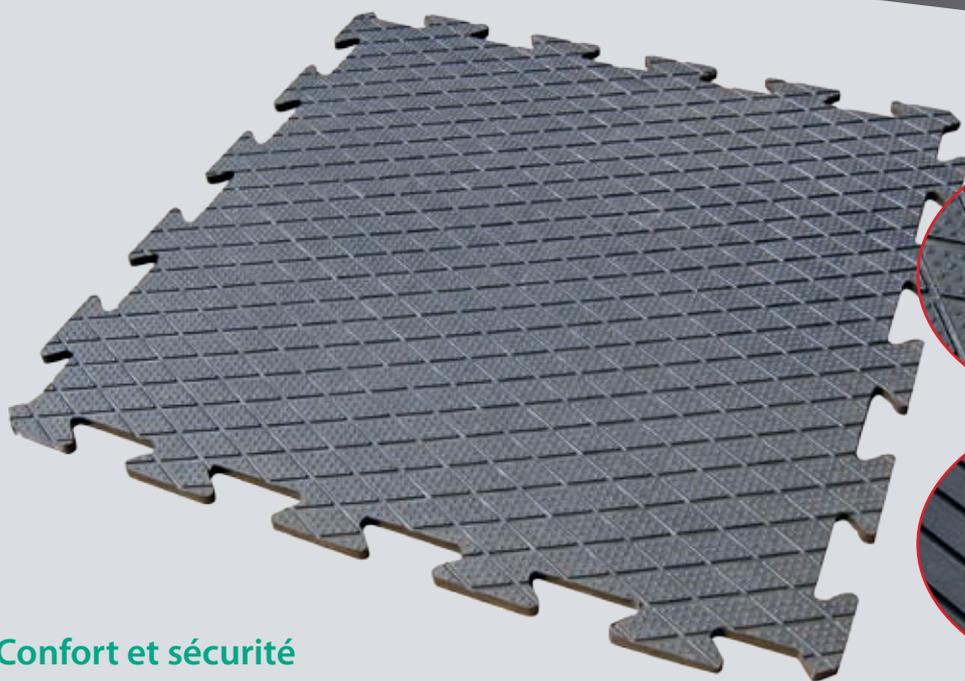


Notice



Salle de Traite : IDS 12

Référence	Épaisseur	Largeur maxi	Longueur	Poids/m ²
IDS12	12 mm	2 m	Sur demande	13,9 kg
IDS16	16 mm	2 m	Sur demande	21,2 kg

Face supérieure
losanges très adhérente

Face inférieure rainurée

Confort et sécurité

- Face supérieure losanges antidérapante
- Bonne souplesse permettant l'adhérence des vaches même en milieu très humide

Hygiène, entretien facile

- Résiste à la plupart des agents d'entretien

Simple d'installation

- Pose aisée grâce au système de puzzle
- Notice de montage fournie à respecter

Fiable, économique

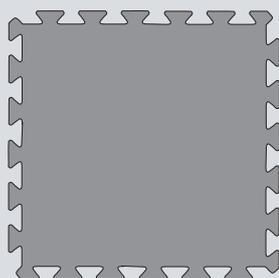
- Résistant à l'abrasion
- Réduction des frais vétérinaires dus aux chutes, meilleure expression des chaleurs

Fixation

- Chevilles à frapper 8 x 80 mm avec vis A2 + rondelle inox (prévoir 4 vis par dalle)

Garantie
5
ans100%
CAOUT
CHOUC
NATUREL

Notice



Référence	Dimension	Epaisseur	Poids
CLIP SUPER	1000 x 1000 mm	18 mm	21 kg

Dalle IDEX

Salle de traite

Dalles pleines antidérapantes pour fond de fosse

Confort et sécurité

- Surface supérieure antidérapante, rend les sols humides moins glissants
- Isole du froid

Hygiène, entretien facile

- Nettoyage au jet ou lavage haute pression
- Résiste aux détergents et aux produits désinfectants

Simple d'installation

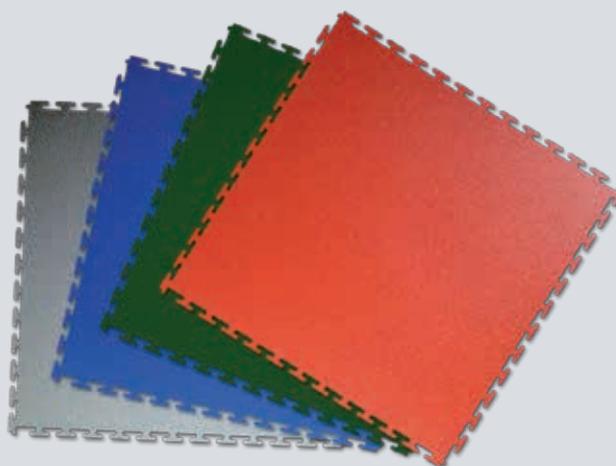
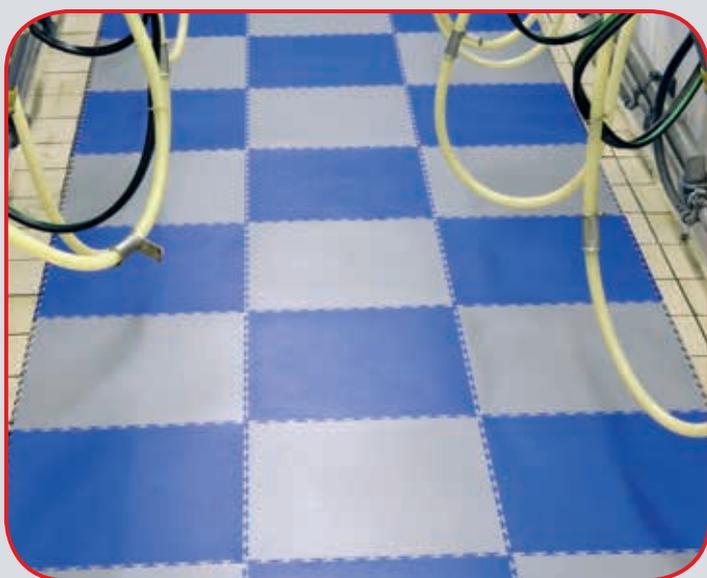
- Pose sans fixation sur dalle béton ou carrelage usé (possibilité de les coller)
- Existe en couleurs bleu, vert, rouge, gris clair

Fiable, économique

- Composition en PVC de grande qualité
- Dureté 92 shores
- Bon rapport qualité/prix

Fixation

- Colle PU bi-composants



Référence	Dimension	Epaisseur	Poids/m ²
IDEX	500 x 500 mm	5 mm	8 kg/m ²



Notice

Dalles pleines antidérapantes et antifatigue pour fosse de salle de traite

Confort et sécurité

- Tapis 100 % caoutchouc antidérapant sur sol sec ou humide
- Fonction antifatigue importante grâce à sa face inférieure révolutionnaire
- Isole du froid

Hygiène, entretien facile

- Nettoyage au jet
- Résiste à la plupart des agents d'entretien

Simple d'installation

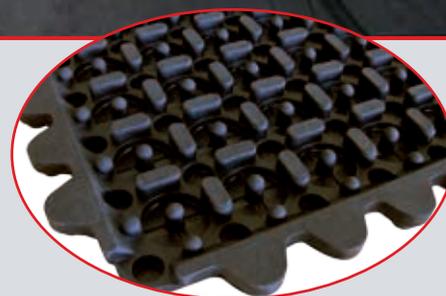
- Léger, facile à mettre en place
- Dalles clipsables

Fiable, économique

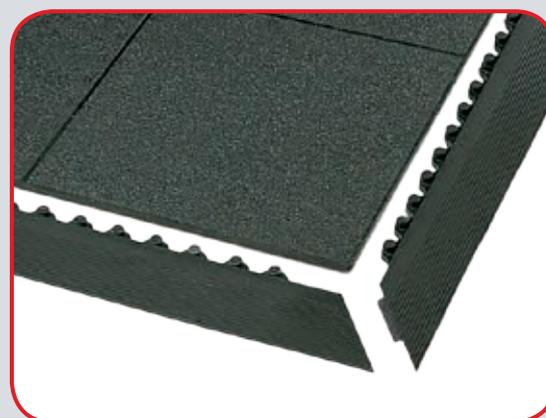
- Très bon rapport qualité/prix



Face supérieure



Connexions de la face inférieure



Finitions possibles avec des rampes si cela est nécessaire

Référence	Dimension	Epaisseur	Poids
MB46	91 cm x 91 cm	14,5 mm	9,1 kg/p
BRA45N / BRA45PRN / BRAY45N	Rampe noire / rouge / jaune		0,85 kg/p

M69 et MR12

Salle de traite

Caillebotis caoutchouc pour fond de fosse

Confort et sécurité

- Tapis antidérapant
- Soulage la fatigue des jambes et du dos
- Isole du froid

Hygiène, entretien facile

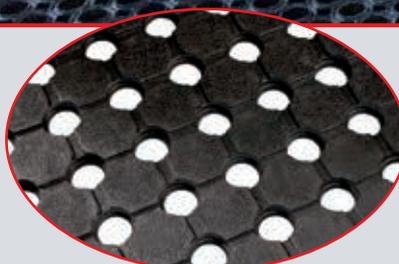
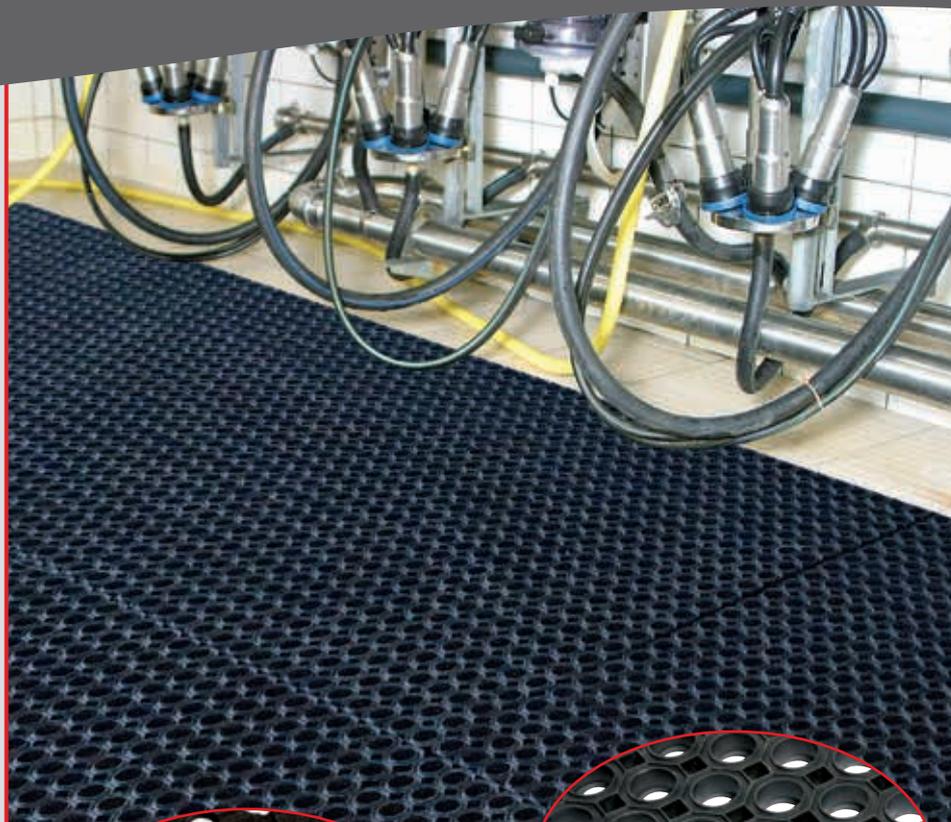
- Tapis léger, facile à mettre en place (peut être enlevé pour le nettoyage)
- Surface inférieure sur plots drainants
- Résiste à la plupart des agents d'entretien

Simple d'installation

- Tapis léger, facile à mettre en place
- Présentation en rouleau pour une installation pratique
- Pas de fixation

Fiable, économique

- Produit très robuste
- Très bon rapport qualité/prix



M69



M69 : Face inférieure sur picots

MR12 : caillebotis en rouleau



Référence	Dimension	Epaisseur	Poids
M69	100 x 150 cm	23 mm	15 kg
MR12	1,83 x 10,00 m Autres longueurs sur demande	10 mm	7,4 kg/m ²

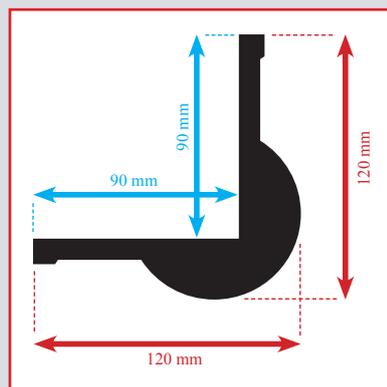
Protection d'angle PROTECTOR

Confort et sécurité

- Protège l'animal de toute blessure
- Evite les dégradations des bâtiments par les animaux

Simple d'installation

- Facile et rapide à mettre en place



Référence	Dimensions	Poids
PROTECTOR	Longueur : 900 mm Largeur : 120 x 120 mm	3 kg/pc

Tapis pour bétailère routière

Bétailère

Adaptés pour tout type de bétailères

Confort et sécurité

- Réduit les risques de glissade et de blessure des animaux
- Réduit le bruit de piétinement

Hygiène, entretien facile

- Nettoyage au jet ou nettoyeur haute pression
- Résiste aux détergents et aux produits désinfectants

Simple d'installation

- Spécial grande largeur : convient à tout type de bétailère
- Pose libre ou collée

Fiable, économique

- Très longue durée de vie
- Grande résistance à l'usure



IDS 12

1 face martelée / 1 face impression toile
IDS 10T / IDS 12



CONNECT 21

Face supérieure losanges
Face inférieure plots

Référence	Présentation	Toilé	Largeur	Longueur maxi	Epaisseur	Poids/m ²
IDS10T	Rouleau	Oui	1,80 m - 2,40 m	Sur mesure	10 mm	12 kg/m ²
IDS12	Rouleau	Oui	2 m	Sur mesure	12 mm	13,9 kg/m ²
IDS20	Rouleau	Oui	2,40 m	Sur mesure	20 mm	19,2 kg/m ²
CONNECT 21	Plaque	Non	0,91 m	1,21 m	21 mm	24,1 kg/m ²
CONNECT 21	Plaque	Non	0,91 m	1,53 m	21 mm	24,1 kg/m ²



Notice

Possibilité de découpe à la demande

Confort et sécurité

- Evite tous les phénomènes de glissade lors de la montée et la descente des animaux
- Réduit le bruit de piétinement provoquant un stress chez l'animal

Hygiène, entretien facile

- Nettoyage au jet ou nettoyeur haute pression
- Résiste aux détergents et aux produits désinfectants

Simple d'installation

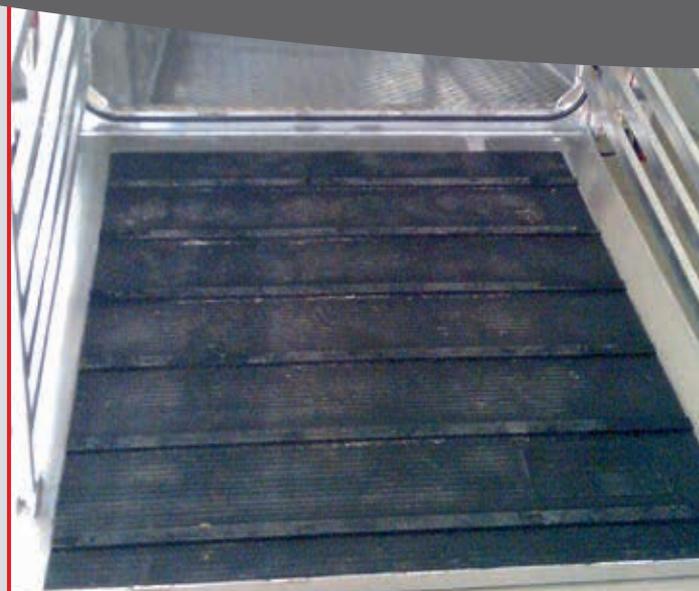
- Se pose sur un pont en bois ou en fer
- Fixation par vis ou collée

Fiable, économique

- Tapis en caoutchouc très robuste
- Gain de temps lors du chargement des animaux

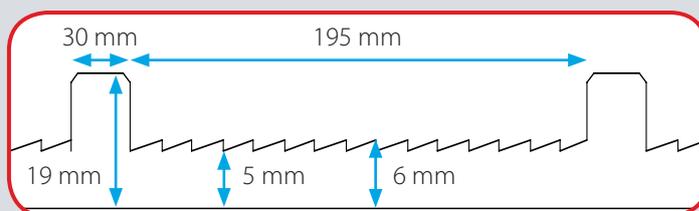


Notice



Référence	Largeur	Longueur	Poids/m ²
IDS RAMP	2,40 m	30 m	8,5 kg/m ²

Possibilité de découpe sur mesure.



Confort et sécurité

- Tapis avec face supérieure pastillée très antidérapante dans le cas de pentes importantes ou de sol de bêtaillère très glissant

Hygiène, entretien facile

- Nettoyage au jet ou nettoyeur haute pression
- Résiste aux détergents et aux produits désinfectants

Simple d'installation

- Pose libre ou collée

Polyvalent

- Convient aussi aux porcelets de la naissance à l'engraissement



Face inférieure impression toile
Face supérieure pastillée impression toile



Référence	Dimension*	Epaisseur	Hauteur des pastilles	Poids/m ²
D2035	1,25 m x 10 m	3,5 mm	1,2 mm	3,85 kg/m ²
D2065	1,25 m x 10 m	6,5 mm	1,2 mm	9,50 kg/m ²

IDMAT 6

Bétaillère

Porc

Tapis rouleau toilé ultra robuste pour bétaillère

Confort et sécurité

- Adhérence exceptionnelle grâce à sa surface supérieure en nid d'abeille
- Isolant phonique et thermique
- Grande résistance à l'usure grâce à ses 2 plis

Hygiène, entretien facile

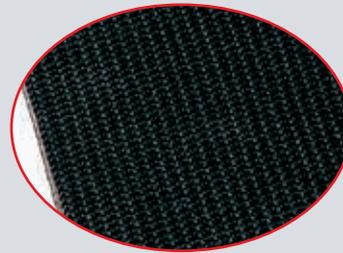
- Étanche et insensible aux bactéries
- Nettoyage au jet ou au laveur haute pression
- Résiste à la plupart des agents d'entretien

Simple d'installation

- Pose libre ou collée

Polyvalent

- Convient aux porcelets de la naissance à l'engraissement
- Utilisable en bétaillère



1 face nid d'abeille très antidérapante

Référence	Largeur	Longueur	Épaisseur	Poids/m ²
IDMAT 6	Maximum 1,5 m	Maxi 50 m	6 mm	5,4 kg/m ²

Tapis mousse EVA

Porc

Tapis de mise bas EVA pour porcelets

Confort et sécurité

- Tapis naturellement chaud
- Antidérapant, les trous des tapis constituent des points d'appui pour les porcelets

Hygiène, entretien facile

- Élimination du liquide amniotique par les trous
- Résiste à la majorité des produits d'entretien
- Nettoyage au jet d'eau

Simple d'installation

- Pose libre

Economique

- Bon rapport qualité/prix
- Réutilisable



Mousse EVA perforée



Notice

Référence	Dimension	Épaisseur
EVA11062PERFORE	60 x 110 cm	5 mm

Nid à porcelets

Tapis de couchage caoutchouc très robuste pour porcelets

Confort et sécurité

- Tapis antidérapant grâce à sa surface martelée
- Très bon isolant thermique
- Produit très dur à déplacer pour les porcelets

Hygiène, entretien facile

- Facile à nettoyer au jet d'eau ou nettoyeur haute pression
- Résiste à la plupart des agents d'entretien

Simple d'installation

- Pose libre
- Facile à manipuler

Fiable, économique

- Durabilité excellente
- Produit en caoutchouc très robuste

Garantie
10
ans

Dimension	Epaisseur	Poids/m ²
Découpe sur mesure	17 mm	23 kg/m ²



Strie 10

Tapis en caoutchouc pour porcelets

Confort et sécurité

- Tapis assurant une excellente isolation thermique
- Tapis antidérapant grâce à sa surface martelée

Hygiène, entretien facile

- Facile à nettoyer au jet d'eau ou nettoyeur haute pression
- Résiste à la plupart des agents d'entretien

Polyvalent

- Peut être mis en oeuvre pour tout autre utilisation



Face supérieure martelée / Face inférieure striée

Référence	Dimension	Epaisseur
STRIE10	2 m x 1 m	10 mm

Découpe sur mesure possible.

Dalle polyéthylène clipsable pour stabilisation des sols extérieurs

Confort et sécurité

- Stabilisation des terrains
- Facilite l'infiltration des eaux et évite les ornières
- Les animaux sont toujours au sec

Fiable, économique

- Grande résistance au feu, aux intempéries, au gel et aux UV
- Résiste jusqu'à 350 T/m² dans le cas de passage de machine

Écologique

- Montage et démontage rapides sans outils spéciaux
- Permet à la végétation de pousser



Préserve l'environnement



Référence	Dimension	Épaisseur	Poids/m ²
IDSGREEN50050050	50 x 50 cm	50 mm	7,8 kg/m ²
IDSGREEN50050040	50 x 50 cm	40 mm	5,6 kg/m ²

Garantie
10
ans



Notice

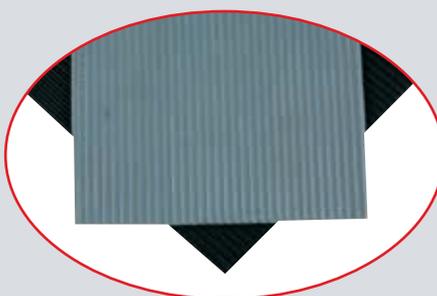
3 finitions disponibles : fines stries,
larges cannelures, 2 faces lisses

Propriétés

- Antidérapant
- Economique
- Insonorisant

Polyvalent

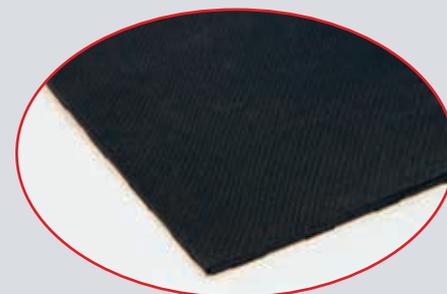
- Protection d'établis, sol de voiture, cabine de tracteur, pont de bétailière...



Caoutchouc calandré
avec surface Fines Stries



Caoutchouc larges
cannelures (stries larges)



Caoutchouc 2 faces lisses

Référence	Désignation	Toile	Coloris	Dimensions	Epaisseur	Poids
IDS6	IDS 6	Non	Noir	2 x 50 m	6 mm	12,2 kg/m ²
FINES120N	Fines stries	Non	Noir	1,20 x 10 m	3 mm	3,3 kg/m ²
FINES100N	Fines stries	Non	Noir	1,00 x 10 m	3 mm	3,3 kg/m ²
FINES120G	Fines stries	Non	Gris	1,20 x 10 m	3 mm	3,3 kg/m ²
CANNELE120N6	Larges cannelures	Non	Noir	1,20 x 10 m	6 mm	6,5 kg/m ²
CANNELE100N6	Larges cannelures	Non	Noir	1,00 x 10 m	6 mm	6,5 kg/m ²
CCO2FL3	Caoutchouc SBR 2 faces lisses	Non	Noir	1,40 x 10 m	3 mm	4,38 kg/m ²
CCO1FL1FIT2P4	Caoutchouc SBR 1 face lisse / 1 face impression toile - 2 plis	Oui	Noir	1,40 x 10 m	4 mm	6,40 kg/m ²
CCO2FL6	Caoutchouc SBR 2 faces lisses	Non	Noir	1,40 x 10 m	6 mm	8,76 kg/m ²

Nous consulter pour tout autre qualité

Bandes rabot à lisier

Divers

Bandes en caoutchouc Black Star

Bande Qualité supérieure non toilée

- Adaptable sur tous les rabots à lisier
- Permet un raclage de bonne qualité
- Très grande résistance à l'abrasion

Bande Qualité supérieure 2 plis

- Adaptable sur tous les rabots à lisier
- Conçue pour le travail intense
- Permet un raclage de bonne qualité
- Très grande résistance à l'abrasion



Référence	Dimension	Epaisseur	Abrasion
Qualité supérieure non toilée			
BLACKSTAR	140 x 2000 mm	25 mm	100 mm ³
BLACKSTAR	140 x 2250 mm	25 mm	100 mm ³
BLACKSTAR	140 x 2500 mm	25 mm	100 mm ³

Découpe sur mesure

Référence	Dimension	Epaisseur	Abrasion
Qualité supérieure toilée (2 toiles)			
BLACKSTAR	140 x 2000 mm	25 mm	100 mm ³
BLACKSTAR	140 x 2250 mm	25 mm	100 mm ³
BLACKSTAR	140 x 2500 mm	25 mm	100 mm ³

Découpe sur mesure

Pédiluve

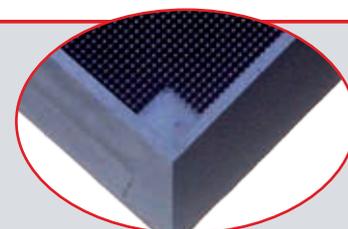
Divers

Pédiluve grattant pour la désinfection des pieds

- Désinfection optimale sans pertes de produits
- Facile à poser

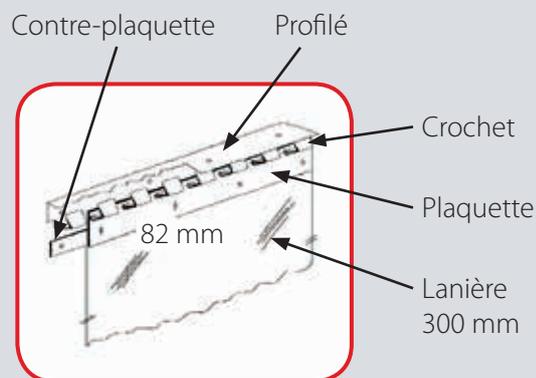
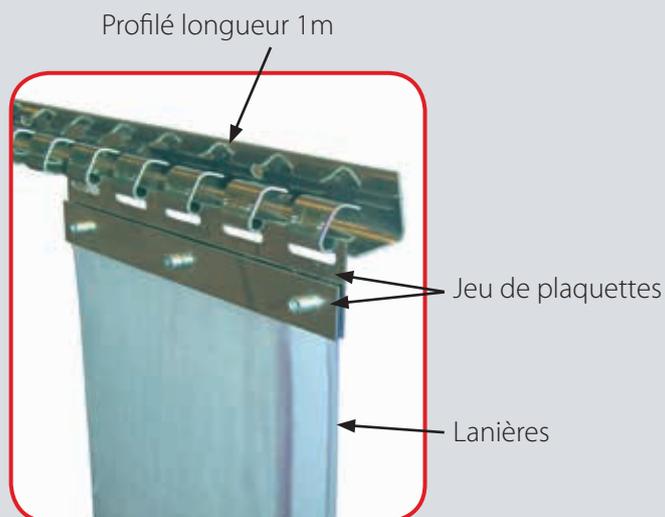


Pédiluve grattant à picots



Référence	Dimension	Epaisseur	Poids/m ²
PEDILUVECC810985	810 x 985 mm	50 mm	Environ 10,5 kg

Lanières souples permettant le passage des animaux mais empêchant le phénomène de courants d'air



Profilé en inox

Longueur = 1 m

Nombre de crochets = 24

ø trous d'ancrage = 6,2 mm

Plaquette de fixation

Hauteur = 45 mm

Entraxe trous = 82 mm

ø trous = 5 mm

Plaquette de 200 = 3 trous de fixation

Plaquette de 300 = 4 trous de fixation

Plaquette de 400 = 5 trous de fixation

Longueur des rouleaux : 25 m ou 50 m

Référence	Nom	Dimension
LAN200	Lanière 200	200 x 2 mm
LAN300	Lanière 300	300 x 3 mm
LAN400	Lanière 400	400 x 2 mm
LANPROFILMUR	Profilé murale	1000 mm
LANPLAQUE200	Plaquette de fixation	200 mm
LANPLAQUE300	Plaquette de fixation	300 mm
LANPLAQUE400	Plaquette de fixation	400 mm

Les supports de lanières sont livrés sans visserie

Récapitulatif

Gamme Bovins

Produits	Pages	Couchage		Circulation		Salle de traite		
		Logettes	Etable entravée	Caillebotis	Couloir	Quai	Fond de fosse	Aire attente
Quiéta	6	★★★						
Quiéta rouleau	7	★★★						
Séréna	8	★★★						
Quiéta +	9	★★★★★						
Classique	10	★	★★★★					
Matelas IDS	11	★★★						
Matelas Natura	12	★★★						
Matelas Florida	13	★★★						
IDS Stop	14	★★★						
EASY FIX	15			★★★				
IDS 12	16					★★★		★★★
IDS 16	16				★★★			
CLIP SUPER	17				★★★	★★★		★★★
Dalle IDEX	18						★★★	
MB46	19						★★★	
M69 & MR12	20						★★★	



Gamme bétailière

Produits	Pages	Sol	Ponts
Rouleau IDS	22	★★	
CONNECT 21	22	★★★	
IDS RAMP	23		★★★

Gamme porcs

Produits	Pages	Porcs	Porcelets
Pastillé D20	23	★★	
IDMAT 6	24	★★★	★★
Tapis Mousse EVA	24		★★★
Nid à porcelets	25		★★★
Strie 10	25		★★



Notices

La notice de montage est fournie avec toute livraison et également sur votre demande. Elle est à respecter pour toute installation. La garantie de nos produits est exclue en cas de non respect des instructions de la notice de montage.

Photos non contractuelles

Les dimensions et poids sont donnés à titre indicatif – Tolérance +/- 5%.

Garantie
2
ans

Garantie
5
ans

Garantie
10
ans

Les garanties fabricants s'appliquent dans le cadre d'une utilisation normale des produits, sans produits détergents, sans contact avec des huiles minérales ou synthétiques. La garantie est dégressive. Elle a une durée de X ans (voir fiche de produit) à compter de la date de livraison du bien pour tout défaut ou vice affectant le matériel livré. Pourcentage de la valeur initiale à déduire par an (garantie dégressive) : Garantie 2 ans : 50% - Garantie 5 ans : 20% - Garantie 10 ans : 10%.
Détail du texte de la garantie fourni sur demande.

Conditions générales de vente

Article 1 – Objet

La société IDS / ID GROUP est spécialisée dans la fabrication et commercialisation de tapis, paillasons et revêtements de sols (ci-après les « Produits »). Les présentes conditions générales de vente définissent les modalités de vente, de livraison, d'installation et de garanties des Produits. Toute vente des Produits proposée par IDS / ID GROUP à toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle (ci-après le « Client »), est régie par les présentes Conditions Générales de Vente, dont le Client reconnaît avoir eu connaissance préalablement à la formation du contrat et qu'il accepte sans réserve. Ces Conditions Générales de Vente constituent les conditions essentielles et déterminantes de la relation contractuelle entre les parties et prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, ainsi que sur les versions antérieures. La passation d'une commande par le Client emporte l'adhésion sans réserve, de ce dernier, aux présentes Conditions Générales de Vente, sauf conditions particulières consenties par écrit par IDS / ID GROUP. Ainsi, toute commande de prestation passée par le Client implique l'accord définitif et irrévocable du Client sur l'ensemble des conditions générales présentées ci-après. La nullité en tout ou partie d'une clause des présentes Conditions Générales serait sans influence sur le reste de cette clause et l'ensemble des conditions générales.

Article 2 – Formation du contrat

Les devis établis par IDS / ID GROUP sont valables deux (2) mois, sauf indication contraire. Le contrat est réputé formé soit à compter de la réception du devis signé par le Client et portant la mention "bon pour accord" et, le cas échéant, de l'acceptation correspondante, soit à compter de l'acceptation de la commande par IDS / ID GROUP, par quelque moyen que ce soit, étant précisé que toute commande est réputée acceptée si elle n'a pas été refusée dans les soixante-douze (72) heures à compter de sa date de réception. Toutefois, la bonne exécution du contrat peut être subordonnée à la soumission de garanties de la part du Client. Toute modification de la commande par le Client ne sera prise en compte que si elle est parvenue à IDS / ID GROUP par écrit dans un délai maximum de vingt-quatre (24) heures après l'acceptation par IDS de la commande initiale et que si elle ne se heurte à aucun obstacle technique et/ou contraignant de délais.

Les modifications postérieures à la commande pourront :

- provoquer un surcoût qui sera indiqué au Client pour acceptation ;
- provoquer un retard de livraison de la commande en cause.

Aucune annulation ne sera acceptée une fois l'acceptation du devis reçue par IDS / ID GROUP et le Client sera redevable de l'intégralité du prix de la commande.

Article 3 – Livraison des Produits – Réserve de propriété

3.1. Livraison

3.1.1. Délais

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

IDS s'efforce de respecter les délais de livraison indiqués au Client à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, telles que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, sans que cette liste soit limitative.

Les retards de livraison et/ou le défaut, partiel ou total, temporaire ou définitif d'exécution d'une commande, pour des raisons indépendantes de la volonté d'IDS / ID GROUP, et notamment l'impossibilité de faire fonctionner l'entreprise dans des conditions normales, le manque de matières premières nécessaires aux fabrications, l'impossibilité de livrer ou faire livrer, ne saurait engager sa responsabilité ni donner lieu à annulation ou refus des commandes en cours et ne peut donner lieu à révision du prix. En cas de livraison partielle, la non-livraison ou le report du solde ne peuvent retarder le paiement de la partie livrée.

3.1.2. Risques

Le transfert des risques afférents aux Produits s'effectue à la remise des Produits au Client ou au transporteur dans les entrepôts d'IDS / ID GROUP, le risque du transport étant supporté par le Client.

3.1.3. Transport

Il appartient au Client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur, sur le document de réception qu'il doit obligatoirement signer, faire contreseigner par le transporteur ou son préposé conducteur, dater et confirmer par lettre recommandée avec AR dans les deux (2) jours à compter de la réception auprès du transporteur et dont copie sera adressée simultanément à la confirmation à IDS / ID GROUP.

A défaut, les Produits seront considérés sans réserve par le Client.

3.2. Réception

3.2.1. Sans préjudice des dispositions à prendre par le Client vis-à-vis du transporteur telles que décrites à l'article 3.1.3, en cas de vices apparents ou de manquants, toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les Produits livrés, ne sera acceptée par IDS / ID GROUP que si elle est effectuée par écrit, en lettre recommandée avec AR, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception du Produit concerné.

3.2.2. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés. En aucun cas, le Client ne pourra exiger la reprise des Produits qui ne correspondent pas aux critères qu'il a pu établir par quelque moyen que ce soit, sauf si ces derniers ont été expressément acceptés par écrit par IDS / ID GROUP.

3.2.3. Aucun retour de Produits ne pourra être effectué par le Client sans l'accord préalable écrit et signé d'IDS / ID GROUP, par télécopie ou courrier électronique.

Les frais de retour ne seront à la charge d'IDS / ID GROUP que dans le cas où un vice apparent ou des manquants sont effectivement constatés par IDS / ID GROUP ou son mandataire.

Le transporteur habilité à effectuer le retour des Produits concernés est choisi ou, à tout le moins, doit être approuvé préalablement par IDS / ID GROUP.

3.2.4. Lorsqu'après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par IDS ou son mandataire, le Client ne pourra demander à IDS / ID GROUP que le remplacement des Produits non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais d'IDS, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

3.2.5. La réception sans réserve des Produits commandés par le Client couvre tout vice apparent et/ou manquant. En outre, à défaut de respecter les conditions prévues à l'article 3.2.1, les Produits seront considérés comme acceptés sans réserve par le Client.

3.2.6. La réclamation effectuée par le Client dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le Client des Produits concernés.

3.2.7. La responsabilité d'IDS / ID GROUP ne peut en aucun cas être mise en cause pour faits en cours de transport, de destruction, d'avarie, perte ou vol, même si IDS / ID GROUP a choisi le transporteur.

3.2.8. Quelques variations de tailles ou de poids, en excès ou en défaut, sont possibles. Elles sont liées aux conditions particulières de production de certaines matières. Ces variations ne peuvent donner en aucun matière à recours, puisque exposées et connues du type particulier des productions de la société IDS / ID GROUP.

3.3. Suspension des livraisons

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, IDS / ID GROUP se réserve la faculté de suspendre toute livraison en cours et/ou à venir.

Article 4 – Modalités de pose des Produits

4.1. Autorisations

Le Client s'engage à demander toutes les autorisations nécessaires afin de permettre l'installation des Produits par IDS / ID GROUP, le cas échéant.

4.2. Obligations du Client

Il incombe au Client :

- de fournir à IDS / ID GROUP toutes informations et détails utiles à la pose des Produits ;
- de mettre à disposition des représentants d'IDS / ID GROUP les moyens d'accès sur les lieux d'exécution de la pose ainsi que tous les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de leur mission, autres que ceux prévus au contrat ;
- de prendre, quand elles sont applicables, les dispositions prévues au livre II, titre III, chapitre VII du Code du Travail relatives à la coordination générale des mesures de prévention, et notamment d'indiquer au personnel d'IDS / ID GROUP, les voies de circulation, les zones présentant des dangers, les consignes de sécurité applicables et les zones isolées où ce personnel est susceptible d'intervenir ;
- de faire effectuer, par un personnel qui le demeure responsable, les manipulations et manœuvres sur les installations nécessaires à l'accomplissement des interventions d'IDS / ID GROUP. Pendant toute la durée des interventions d'IDS / ID GROUP, le Client conserve la direction, l'usage, la garde et la responsabilité des installations, équipements et appareils concernés ;
- de prendre les dispositions nécessaires pour lever tout empêchement ou écarter toute difficulté qui ferait obstacle à la pose des Produits.

4.3. Délais d'intervention

Les délais d'intervention ne sont donnés qu'à titre indicatif. En toute hypothèse, IDS / ID GROUP ne serait tenue responsable d'un retard dans l'intervention dans les cas suivants : non-respect par le Client des conditions de paiement, non-fourniture dans les temps des spécifications, retard dans les études ou travaux préparatoires, cas de force majeure, événements sociaux, politiques, économiques ou techniques entravant la marche des usines d'IDS / ID GROUP ou leur approvisionnement en énergie ou en matières premières.

Article 5 – Tarifs et facturation

Le prix des Produits est celui en vigueur au jour de la commande. Ils s'entendent en Euros, net et hors toutes taxes et droits.

Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

L'envoi de tarifs ne constitue pas une offre ferme. Ceux-ci sont fixés en fonction des conditions économiques actuelles, et IDS / ID GROUP se réserve le droit de les modifier à tout moment, sans aucun préavis, étant précisé que les nouveaux tarifs feront l'objet d'une communication préalable à leur application.

Les factures sont établies au jour de l'expédition des Produits conformément au tarif IDS / ID GROUP en vigueur au jour de la commande.

Article 6 – Conditions de règlement

6.1. Les factures sont payables à IDS / ID GROUP par le Client dans le délai précisé sur celles-ci.

Les billets à ordre ou traites accepté(e)s par IDS / ID GROUP doivent lui parvenir au plus tard vingt (20) jours calendaires avant l'échéance du terme. Ils doivent être informatibles (BOR ou LCR). Les chèques doivent parvenir à IDS / ID GROUP au plus tard vingt (20) jours calendaires avant l'échéance.

Les paiements anticipés ne font pas l'objet d'escompte, sauf convention particulière.

En aucun cas, le Client ne pourra régler les sommes dues à IDS / ID GROUP par compensation, sauf accord préalable et écrit d'IDS / ID GROUP.

6.2. Pour toute commande, IDS / ID GROUP se réserve le droit de demander le paiement de la totalité du prix par virement, avant expédition des Produits. Le non-paiement suspend l'exécution de la commande et rend responsable le Client des retards engendrés.

6.3. En cas de retard de paiement total ou partiel, pour quelque cause que ce soit, il sera fait application d'une pénalité de retard d'un montant équivalent à celui de trois (3) fois le taux d'intérêt légal, sans mise en demeure préalable.

En outre, il sera également fait application au Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé à 40 Euros. Toutefois, dans l'hypothèse où les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à 40 Euros, IDS / ID GROUP pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

6.4. En cas de défaut de paiement, IDS / ID GROUP se réserve le droit de suspendre toute livraison jusqu'au complet règlement de toutes les factures en cours ou de résilier les commandes en cours.

De même, dans le cas où le Client passe une commande, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) présent(e)s, IDS / ID GROUP pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

6.5. En tout état de cause, dans le cas où la situation financière d'un Client présenterait un risque pour le recouvrement des créances d'IDS / ID GROUP, ou si la commande provient d'un Client qui ne se serait pas acquitté de toutes ses obligations résultant d'affaires antérieures, IDS / ID GROUP se réserve le droit d'exiger le paiement total avant livraison, de réduire les délais de paiement prévus aux présentes Conditions Générales ou d'exiger toutes garanties de paiement jugées nécessaires. À défaut de pouvoir obtenir de telles garanties, pour quelque cause que ce soit, IDS / ID GROUP se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et/ou de résilier les commandes en cours.

Article 7 – Réserve de propriété

IDS / ID GROUP SE RESERVE LA PROPRIETE DES PRODUITS JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX PAR LE CLIENT.

Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée nulle et non avenue.

En cas de remise d'un chèque ou d'un effet de commerce, le paiement ne sera réputé réalisé qu'au moment de l'encaissement effectif.

Pendant la durée de la réserve de propriété en tant que dépositaire, les risques ayant été transférés dans les conditions visées à l'article 3.1.2 des présentes, le Client mettra tout en œuvre afin que les Produits ne subissent aucune dégradation et devra assurer les marchandises contre tous les risques de dommages.

Ainsi, en cas de vol, dégradation, vandalisme, incendie ou de tout autre événement ayant causé la dégradation totale ou partielle des Produits ou les rendant impropres à leur usage, le coût de remplacement sera à la seule charge du Client, sur la base d'un prix forfaitaire, fixe et définitif, dans les conditions tarifaires en vigueur d'IDS / ID GROUP.

Le Client s'interdit en outre de donner en gage ou céder à titre de garantie la propriété des Produits avant le paiement complet.

En cas de non-paiement de l'intégralité ou d'une fraction de l'une quelconque des échéances convenues pour le prix, et quinze (15) jours après avoir mis en demeure par lettre recommandée restée infructueuse, en tout ou en partie, la marchandise devra être mise à la disposition immédiate d'IDS / ID GROUP, à moins que celle-ci n'exige le retour des matériels aux frais du Client. Cette revendication pourra être faite par tout moyen - lettre recommandée, télécopie, cellule-collé, courrier d'huissier, inventaire contradictoire etc. - aux frais, risques et périls du Client.

IDS / ID GROUP pourra également exiger, en cas de non-paiement d'un facteur à échéance, la résolution de la vente après envoi d'une simple mise en demeure, les frais de retour restant à la charge du Client et les sommes déjà versées par le Client demeurant acquises à titre de clause pénale.

La présente clause ne fait pas obstacle au transfert des risques afférents aux Produits au Client dans les conditions définies à l'article 3.1.2 des présentes.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle afférents aux Produits, notamment les marques, droits d'auteur et brevets, sont et demeurent la propriété exclusive d'IDS / ID GROUP.

Les présentes Conditions Générales de vente n'emportent en aucun cas cession des droits de propriété intellectuelle afférents aux Produits ni aux images et/ou logos qui y sont apposés au profit du Client.

Aussi, le Client s'interdit expressément de reproduire, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, les Produits et/ou les images ou logos apposés sur les Produits, de quelque façon et sur quelque support que ce soit, en particulier sur des tapis ou paillasons, en dehors de ce qui est strictement nécessaire au Client pour assurer la promotion et la commercialisation des Produits dans le cadre de ses relations avec IDS / ID GROUP.

En toute hypothèse, le Client s'engage à ne pas modifier, altérer et/ou supprimer les images et/ou logos apposés sur les Produits.

Le Client sera seul responsable en cas de non-respect des dispositions du présent article et indemnera IDS / ID GROUP contre toute action à ce titre, le cas échéant.

Le Client déclare et atteste être titulaire des droits de propriété intellectuelle nécessaires sur les éléments fournis à IDS / ID GROUP pour qu'ils soient apposés sur les Produits, le cas échéant, et sera seul responsable de leur conformité au regard des lois et règlements en vigueur.

A ce titre, le Client garantit IDS / ID GROUP contre toute action de tiers relatives aux éléments fournis, seule la responsabilité du Client pouvant être recherchée à ce titre.

Article 9 – Garantie des vices apparents et cachés

9.1. Les Produits doivent être vérifiés par le Client à leur livraison, et à l'installation et toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et vices apparents, doit être effectuée dans les conditions fixées à l'article 3 des présentes.

9.2. Aucune action non-conforme ne pourra être engagée par le Client plus de quinze (15) jours après la livraison des Produits.

Il est expressément convenu par l'acceptation par le Client des présentes Conditions Générales, qu'après l'expiration de ce délai, le Client ne pourra invoquer la non-conformité des Produits, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action en recouvrement de créances engagée par IDS / ID GROUP.

9.3. IDS / ID GROUP garantit ses Produits contre les vices cachés pendant une durée d'un (1) an à compter de la livraison des Produits, frais de main d'œuvre compris.

9.4. En toute hypothèse, il est précisé que la garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation des Produits non conforme à leur finalité et aux usages et/ou aux prescriptions d'IDS / ID GROUP ;
- en cas de pose du Produit défectueux ou non-conforme aux prescriptions d'IDS / ID GROUP de la part du Client et/ou d'un tiers ;
- en cas de négligence ou défaut d'entretien de la part du Client ;
- en cas d'usure normale du Produit ;
- cas de force majeure.

En outre, la garantie ne s'applique qu'aux Produits qui sont devenus régulièrement la propriété du Client.

9.5. La garantie ne concerne que les vices cachés. Le Client étant un professionnel, le vice caché s'entend d'un défaut de conception ou de fabrication du Produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par le Client avant son utilisation.

Au titre de la garantie des vices cachés, IDS / ID GROUP ne sera tenue que du remplacement, sans frais, des Produits ou pièces défectueux, ou de leur remboursement, sans que le Client ne puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit.

La garantie cesse de plein droit dès lors que le Client n'a pas averti par écrit IDS / ID GROUP du vice allégué dans un délai de trente (30) jours francs à partir de sa découverte. Il incombe au Client de prouver le jour de cette découverte.

9.6. Le remplacement des Produits ou pièces défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

Article 10 – Responsabilité

LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE DES DOMMAGES, DIRECTS ET INDIRECTS, QUI POURRAIENT ETRE PROVOQUES PAR L'UTILISATION DES PRODUITS.

Afin de garantir ces risques, le Client déclare être valablement assuré auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable.

En aucun cas, IDS / ID GROUP ne pourra être tenue responsable pour tous préjudices immatériels tels que pertes de profit, de production, d'exploitation, ... causés au Client. Le Client renonce à tous recours contre IDS / ID GROUP pour obtenir réparation des conséquences pécuniaires de tous préjudices causés à des tiers et indemnera IDS / ID GROUP de toutes réclamations de tiers liées, directement ou indirectement, à l'utilisation des Produits.

En toute hypothèse, dans les cas où la responsabilité d'IDS / ID GROUP pourrait être recherchée conformément aux dispositions du présent article, la responsabilité d'IDS / ID GROUP est strictement limitée au préjudice prévisible dans un plafond équivalent au montant HT des sommes perçues au titre de la commande litigieuse.

Article 11 – Force majeure

La responsabilité d'IDS / ID GROUP ne pourra être recherchée pour tout retard ou manquement contractuel résultant d'un cas de force majeure.

L'exécution des obligations incombant à IDS / ID GROUP sera suspendue par la survenance d'un événement constitutif de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil et de la jurisprudence des tribunaux français, et notamment sans que cette liste ne soit exhaustive : greve totale ou partielle au sein d'IDS / ID GROUP et/ou de ses fournisseurs ou transporteurs, épidémie, embargo, incident, inondations, interruption de la fourniture d'énergie, accident, interruption ou retard dans les transports, impossibilité d'être approvisionné, défectuosité des matières premières ou tout autre événement indépendant de la volonté d'IDS entraînant une incapacité à produire ou à s'approvisionner en matières premières.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la société IDS / ID GROUP. En ce cas, IDS / ID GROUP informera dans les meilleurs délais et par écrit le Client de la durée de l'événement de force majeure et de ses conséquences prévisibles.

Article 12 – Renonciation

Le fait pour IDS / ID GROUP de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une quelconque des clauses des présentes Conditions générales ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 13 – Droit applicable - Litiges

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

EN CAS DE LITIGE ET APRES UNE TENTATIVE DE RECHERCHE D'UNE SOLUTION AMIABLE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY.

Article 14 – Durée

Les présentes conditions générales produisent leurs effets à compter du 1er janvier 2016 pour une durée d'une (1) année.

IDS BATIMENT

TAPIS ET REVÊTEMENTS
TECHNIQUES

GAMME SPECIALE ERP		
CALLEBOTS CAOUTCHOUC	TAPIS GRATANTS	
TAPIS PERSONNALISÉS	TAPIS ANTIPOUSSIÈRES	
DILLES	ROULEAUX	

www.ids-france.net



IDS INDUSTRIE

TAPIS ET REVÊTEMENTS
TECHNIQUES

TAPIS ANTISTATISTIQUES ET ERGONOMIQUES	CALLEBOTS CAOUTCHOUC
CALLEBOTS PVC	DILLES DÉCAPABLES PVC ÉPOXYPROFÈNE
DILLES CLIPABLES CAOUTCHOUC	ROULEAUX CROUTOUC
TAPIS ISOLANT ÉLECTRIQUE	TAPIS DE SÉCURITÉ

www.ids-france.net



IDS AGRI

REVÊTEMENTS DE SOL CAOUTCHOUC
POUR L'ÉLEVAGE AGRICOLE

Leur bien-être,
votre sérénité

www.ids-france.net



IDS AGRI

REVÊTEMENTS DE SOL CAOUTCHOUC
POUR LES CHEVAUX

www.ids-france.net



IDS
MONTAGNE

TAPIS CAOUTCHOUC ET REVÊTEMENTS
DE SOL TECHNIQUES POUR LA MONTAGNE



Documentation
Notices



www.ids-france.net

IDS Industrie Développement Services
47, voie St Exupéry - Alpespace
73 800 Francin - France

Tél : +33 (0)4 79 84 36 06

Fax : +33 (0)4 79 84 36 10

ids@ids-france.net

www.ids-france.net

